

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXVIII (1913)

NOTES ET MÉMOIRES

1913

LYON

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1914

gée d'étudier le projet de publication d'un Bulletin trimestriel, et qui conclut à l'adoption de ce projet.

Les conclusions de la Commission sont acceptées à l'unanimité. Le premier numéro paraîtra fin juin et contiendra les procès-verbaux du premier semestre de 1913.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 20 Mai 1913

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. VIVIAND-MOREL.

M. BAYLE, présenté à la séance précédente par MM. VIVIAND-MOREL et LAURENT, est admis comme membre de la Société Botanique de Lyon.

M. VIVIAND-MOREL présente les *Ægilops* suivants, qui étaient cultivés dans le jardin de Jordan, par petits carrés d'un mètre de superficie :

Ægilops divaricata Jord. et Four. ;

Æ. erigens Jord. et Four. ;

Æ. erratica Jord. et Four. ;

Æ. microstachys Jord. et Four. ;

Æ. nigricans Jord. et Four. ;

Æ. parvula Jord. et Four. ;

Æ. procera Jord. et Four. ;

Æ. pubiglumis Jord. et Four. ;

Æ. sicala Jord. et Four. ;

Æ. vagans Jord. et Four. .

Ce sont des formes d'*Ægilops ovata*. Quoique cultivés dans le voisinage les uns des autres, ils ne semblaient pas s'hybrider entre eux. Cependant, de temps à autre, il se produisait quelques mutations de sortes voisines, comme il s'en présente dans les races pures de Blé. Mais fréquemment, quand on cultivait

ces formes d'*Ægilops* dans le voisinage de la collection des blés, l'année suivante on remarquait des *Ægilops triticoïdes* Req., résultant de l'hybridation des *Ægilops ovata* par des Blés, ainsi qu'on l'observe, du reste, dans le Midi de la France.

M. VIVIAND-MOREL présente aussi l'*Ægilops speltæformis* Jord. (*Piptaterum speltæformis*), tiré des cultures d'Esprit Fabre, à Agde. Il rappelle l'histoire des polémiques que cette plante a soulevées, à son apparition, entre Dunat, Naudin, Lindley, Godron et Jordan.

M. LAURENT présente des échantillons de *Centaurea lugdunensis* du coteau de la Pape, et fait les remarques suivantes :

« 1° *Sur la coloration des fleurs.* — On peut distinguer dans ces échantillons, d'après la coloration des fleurs, quatre types d'individus :

« a) Le type ordinaire à fleurs périphériques bleues (ou plutôt d'un bleu violacé) et à fleurs centrales d'un violet clair ;

« b) Un type à fleurs concolores, celles de la périphérie étant violettes comme celles du centre (ce qui rappelle la coloration de la plupart des espèces de Centaurées de nos pays) ;

« c) Un type albinique (assez rare). Toutes les parties des fleurs sont blanches, à l'exception des anthères des étamines, qui sont d'un jaune pâle, au lieu d'être d'un noir bleuâtre, comme dans les fleurs ordinaires. Leur pollen est aussi jaune pâle. L'appareil végétatif, dans ce type, ne diffère pas, par sa coloration, de celui des pieds à fleurs ordinaires ;

« d) Un type (rare) à fleurs périphériques lilas pâle ; les fleurs du centre ont leur coloration normale.

« 2° *Sur la forme de la corolle des fleurs stériles.*

« Elle diffère beaucoup de celle qu'on rencontre chez d'autres Centaurées, comme le Bleuet (*C. Cyanus*). Ici, les corolles sont aplaties dans le sens normal aux rayons du capitule ; les pétales, à peu près égaux, sont nettement répartis en deux lèvres : une supérieure à quatre pétales, et une inférieure à un seul pétale (disposition qui rappelle celle des pétales des Chèvrefeuilles).

« Le plus souvent les corolles sont ainsi à cinq pétales. Mais

il n'est pas rare d'en trouver à six : alors la lèvre inférieure comprend deux pétales. Parfois, la corolle est à quatre pétales (lèvre supérieure à trois).

« Dans le Bleuet, au contraire, le nombre des pétales des fleurs stériles est, d'ordinaire, notablement supérieur à cinq. On ne distingue pas deux lèvres marquées ; mais la grandeur des pétales décroît assez régulièrement de l'arrière à l'avant de la corolle.

« Il serait peut-être intéressant de comparer, à ce point de vue, les autres espèces de Centaurées aux deux types étudiés. »

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 3 Juin 1913

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. VIVIAND-MOREL.

M. ABRIAL présente une tige de *Valeriana officinalis* à feuilles verticillées par trois. Cette tige anormale provient d'une touffe dont toutes les autres tiges ont la même anomalie, certaines même sont à feuilles verticillées par quatre. Cette plante, cultivée au Jardin Botanique de la Faculté de Médecine de Lyon, avait été récoltée à la Mouche, dans un champ humide où cette espèce se rencontre communément.

M. LAURENT présente diverses plantes anormales :

1° Une belle fasciation de Fusain du Japon (*Evonymus japonica*) déposée, avant la séance, au local de la Société par un collègue qui n'a pas laissé son nom ;

2° Une tige fasciée d'*Euphorbia amygdaloides*, recueillie au bois de la Glандe, au nord de Limonest. Il signale, à cette occasion, de belles fasciations de tiges de *Campanula Medium*, que l'on peut voir en ce moment au milieu de tiges normales de la